



Sessions d'évaluation participative

Guide d'animation



Impliquer la population cible dans le suivi-évaluation des impacts de nos activités

Une expérience d'animation
développée par le Programme Gestion de l'Eau
dans le cadre du SEPI.

Version 1, février 2008

Contenu

Introduction	2
L'animation pour une session d'évaluation participative.....	3
L'objectif d'une évaluation participative.....	3
Les résultats attendus d'une évaluation participative.....	3
Les dispositions à prendre.....	3
Le déroulement de l'animation.....	3
La fonctionnalité des comités de gestion des points d'eau potable	5
Questions d'ouverture.....	5
Critères d'évaluation.....	5
Procès Verbal - Evaluation CGPE.....	6
La qualité de l'eau du point d'eau potable.....	7
Questions d'ouverture.....	7
Critères d'évaluation.....	7
Procès Verbal - Evaluation Qualité d'Eau.....	8
La lourdeur de la corvée d'eau	9
Questions d'ouverture.....	9
Critères d'évaluation.....	9
Procès Verbal - Evaluation Corvée d'Eau.....	10
L'impact des aménagements anti-érosifs (diguettes) sur la production	11
Questions d'ouverture.....	11
Critères d'évaluation.....	11
Procès Verbal - Evaluation aménagements.....	12
La satisfaction des producteurs rizières	13
Questions d'ouverture.....	13
Critères d'évaluation.....	13
Procès Verbal - Evaluation Riziculture.....	14
Un cas à part : les plans d'eau	15
Fonctionnalité du comité de gestion du plan d'eau.....	15
Procès Verbal - Evaluation CG Plan d'eau.....	16
Fiche de collecte - Plan d'Eau.....	17
Un cas à part : l'hygiène et l'assainissement.....	18
Guide d'animation pour l'évaluation de l'hygiène et de l'assainissement.....	18
Critères d'évaluation des règles d'hygiène.....	19
Procès Verbal - Evaluation Hygiène.....	20
Fiche de suivi - observation d'hygiène au point d'eau.....	21

Introduction

Le présent guide contient une description de l'animation d'une session qui mène la population bénéficiaire à évaluer un indicateur d'impact qualitatif.

Ensuite, les différents indicateurs qualitatifs élaborés par le Programme Gestion de l'Eau sont présentés, avec les fiches (PV) à remplir par les animateurs.

Les indicateurs concernés :

- Dans chaque village, les comités de gestion des points d'eau potables fonctionnent bien
- Dans chaque village, la population apprécie positivement la qualité de l'eau
- Dans chaque village, 80% des femmes trouvent leur tâche allégée pour la corvée d'eau
- La population ciblée trouve que sa production s'est améliorée grâce à l'aménagement.
- Les producteurs sont satisfaits de pratiquer la riziculture

Pour les plans d'eau, l'évaluation participative est faite en même temps que la collecte de données sur l'exploitation du plan d'eau. Cette fiche à remplir par l'animateur est également incluse dans le présent guide.

Les indicateurs concernés :

- Les comités de gestion des plans d'eau fonctionnent bien.
- Autour des points d'eau, la partie de la superficie exploitable qui est aménagée et exploitée augmente.

L'évaluation des pratiques d'hygiène et d'assainissement se fait à deux niveaux :

- la première par une session d'évaluation participative qui fait usage d'images représentant les différentes catégories possibles dans la zone du projet ;
- et la deuxième par une observation par l'animateur du respect des règles d'hygiène au niveau du point d'eau potable.

Les indicateurs concernés :

- Dans chaque village, la population observe les mesures d'hygiène et d'assainissement entrant dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable
- Les récipients utilisés par les femmes pour puiser et pour transporter l'eau sont conformes aux normes hygiéniques.

Dans l'esprit de partage du ResEauDev, nous avons décidé de mettre ce document à votre disposition. Dans tous les cas, ce guide qui se veut pratique est évolutif. Pour ce faire, vos observations sont les bienvenues.

Le responsable du programme,
M KABORE Barthélemy

L'animation pour une session d'évaluation participative

L'OBJECTIF D'UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE

Amener la population bénéficiaire (les usagers des points d'eau, les producteurs, les éleveurs ou les villageois en général) à évaluer l'impact des activités du Programme Gestion de l'Eau auxquelles elle participe. Ceci suscitera des réflexions sur les rôles du programme et des bénéficiaires, et encouragera l'autoévaluation de la population afin de stimuler une correction portée par tous.

LES RÉSULTATS ATTENDUS D'UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE

A la fin de l'animation/évaluation, la population est consciente des forces et des faiblesses de la situation résultante et propose des initiatives pour améliorer.

LES DISPOSITIONS À PRENDRE



L'animateur ou l'animatrice négocie une rencontre avec la population du village. Il/elle prend soin de communiquer clairement le jour, l'heure et le lieu de la rencontre.

Ensuite, il /elle commence à préparer la session.

Avant de partir au village pour la tenue de la rencontre, il est conseillé à l'animateur/animatrice :

- de bien lire ce guide d'animation.
- de bien maîtriser les critères d'évaluation et les catégories faible, moyen et bon pour chacun des critères
- de prendre la fiche de résultats de l'évaluation pour remplir
- de prendre de petits cailloux, des grains de haricot et de maïs



LE DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

Introduction

- Salutation d'usage, mot de bienvenue.
- Expliquer que la causerie d'aujourd'hui porte sur une évaluation participative. Tous les membres du groupe et pas certains individus se mirent dans un miroir.
- Demander la discipline et la participation, car pour évaluer, l'avis de toute la population compte.
- Poser des questions d'ouverture pour introduire le sujet

Explication

- Présenter les différents critères comme sur la fiche et s'assurer que tout le monde a bien compris la signification et l'importance de chaque critère.
- Introduire le système de vote. Il y a trois catégories : faible, moyen et bon. L'animateur a prévu trois objets : les cailloux, les grains de haricot et les grains de maïs. La population décide elle-même quel objet représente quelle catégorie, par exemple maïs = bon, haricot = moyen et caillou = faible (ou autre).
- Expliquer comment le vote se passera : selon ce que chacun pense, il choisit l'objet qui convient.

Déroulement du vote

- Expliquer encore le premier critère, en distinguant clairement les trois catégories.
- Vote du premier critère
- Compter, ensemble avec le secrétaire du comité, le résultat du vote du premier critère
- Répéter la procédure pour les autres critères d'évaluation
- Noter chaque fois les résultats du vote : combien de personnes ont voté faible, moyen et fort ?



Exemple de récipients utilisés lors d'une procédure de vote. Les participants s'alignent pour voter. Ils mettent un caillou, un grain de haricot ou un grain de maïs dans l'assiette (ou dans laalebasse).

Conclusion

- Faire le point du comptage
- Rappeler la signification de chaque objet utilisé pour l'évaluation
- Demander aux participants de tirer une conclusion
- Apprécier les conclusions des participants
- Demander aux participants des propositions pour l'amélioration
- Faire votre propre conclusion (résumé dans le sens des conclusions des participants)
- Faire une synthèse des observations des participants et en prendre note sur la fiche
- Conclure en proposant l'ordre du jour de la prochaine rencontre

Après la rencontre

La fiche remplie (le Procès Verbal de l'évaluation) est remise au responsable de secteur qui le transmet au chargé de suivi évaluation. Ce dernier utilise KoomDonn pour saisir et analyser les données collectées. Il rend compte au responsable du programme et avalise puis une restitution est faite à toute l'équipe pendant les réunions mensuelles par le chargé de suivi évaluation.

La fonctionnalité des comités de gestion des points d'eau potable

QUESTIONS D'OUVERTURE

- La structure (le comité) qui gère le point d'eau fait-il bien son travail ?
- Chaque membre connaît son travail et les relations qui lient les différents membres ?
- Comment peut-on apprécier leur travail et faire des propositions d'amélioration ?

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. La présence des 5 postes essentiels (Président, Trésorier, Hygiéniste, Secrétaire, Mécanicien)

Faible : Il n'y a pas de président, pas de trésorier ou pas de hygiéniste.

Moyen : Il y a un président, un trésorier et un hygiéniste, mais il n'y a pas de secrétaire ou de mécanicien.

Bon : Les 5 postes sont présents : président, trésorier, hygiéniste, secrétaire et mécanicien.

2. La périodicité des rencontres du bureau

Faible : Il n'y a pas de rencontres du bureau.

Moyen : Il y a des rencontres, mais elles sont moins fréquentes que stipulé par le Règlement d'Usage.

Bon : Les rencontres du bureau se déroulent comme stipulé par le Règlement d'Usage.

3. L'utilisation d'outils de gestion

Faible : Les outils de gestion (cahiers) n'existent pas.

Moyen : Les outils de gestion existent mais ne sont pas bien remplis.

Bon : Les outils de gestion existent et sont bien remplis.

4. La propreté du point d'eau

Faible : Il y a des saletés partout, à l'intérieur du point d'eau, comme autour.

Moyen : L'intérieur du point d'eau est propre (pas de saletés), mais tout autour il y a des saletés.

Bon : Il n'y a pas de saletés, ni à l'intérieur du point d'eau, ni autour.

PROCÈS VERBAL - EVALUATION CGPE



Date :/...../200..... Nom Animateur :

Village : Point d'eau :

1. La présence des 5 postes essentiels (Président, Trésorier, Hygiéniste, Secrétaire, Mécanicien)

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

2. La périodicité des rencontres du bureau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

3. L'utilisation d'outils de gestion

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

4. La propreté du point d'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

Observations :

La qualité de l'eau du point d'eau potable

QUESTIONS D'OUVERTURE

- Pourquoi la qualité de l'eau de boisson est-elle importante ?
- Comment apprécier la qualité d'eau ?

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. La clarté de l'eau

Faible : L'eau est toujours trouble.

Moyen : L'eau est temporairement trouble.

Bon : L'eau est toujours claire.

2. L'odeur de l'eau

Faible : L'eau a toujours une odeur.

Moyen : L'eau a temporairement une odeur.

Bon : L'eau n'a pas d'odeur.

3. Le goût de l'eau

Faible : L'eau a un mauvais goût.

Moyen : L'eau n'a pas de goût.

Bon : L'eau a un bon goût.

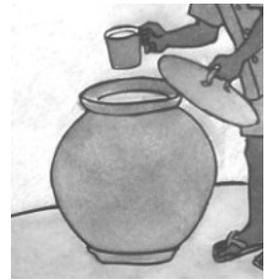
4. L'eau cause des maladies

Faible : L'eau cause des dermatoses ou d'autres maladies graves.

Moyen : De temps en temps, l'eau cause des malaises.

Bon : L'eau ne cause pas de maladies.

PROCÈS VERBAL - EVALUATION QUALITÉ D'EAU



Date :/...../ 200..... Nom Animateur :

Village : Point d'eau :

1. La clarté de l'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

2. L'odeur de l'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

3. Le goût de l'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

4. L'eau cause des maladies

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

Observations :

La lourdeur de la corvée d'eau

QUESTIONS D'OUVERTURE

- Comment se fait l'approvisionnement en eau potable dans le village ?
- Qui s'en occupe ? Avec quels moyens ?

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. La distance au point d'eau

Faible : En toute saison, le point d'eau fréquenté est très loin.

Moyen : Pendant une période (saison sèche ou hivernage), le point d'eau fréquenté est très loin.

Bon : En toute saison, le point d'eau n'est pas très loin.

2. Le temps consacré à la corvée d'eau

Faible : En toute saison, on perd beaucoup de temps pour la corvée d'eau.

Moyen : Pendant une période (saison sèche ou hivernage), on perd beaucoup de temps pour la corvée d'eau.

Bon : En toute saison, la corvée d'eau ne prend pas beaucoup de temps.

3. La disponibilité pour d'autres activités

Faible : La corvée d'eau ne permet pas de développer des activités génératrices de revenus.

Moyen : La corvée d'eau ne permet pas d'améliorer les activités génératrices de revenus.

Bon : La corvée d'eau n'influence pas les activités génératrices de revenus.

4. Les plaintes de malaises causés par la corvée d'eau

Faible : Les malaises causés par la corvée d'eau sont fréquents.

Moyen : Les malaises sont rares.

Bon : Pas de malaises.

5. Les querelles autour du point d'eau

Faible : Les querelles sont fréquentes.

Moyen : Les querelles sont rares.

Bon : Pas de querelles.

PROCÈS VERBAL - EVALUATION CORVÉE D'EAU



Date :/...../ 200..... Nom Animateur :

Village : Point d'eau :

1. La distance au point d'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

2. Le temps consacré à la corvée d'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

3. La disponibilité pour d'autres activités

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

4. Les plaintes de malaises causés par la corvée d'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

5. Les querelles autour du point d'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

Observations :

L'impact des aménagements anti-érosifs (diguettes) sur la production

QUESTIONS D'OUVERTURE

- Pourquoi aménagez-vous vos champs ?
- Quels sont les changements induits par l'aménagement sur l'état végétatif des plantes ?
- Qu'est-ce que l'aménagement a exigé comme ressources (main d'œuvre, matériel, ressources financières, etc.)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. La quantité de la production

Faible : Moins qu'avant l'aménagement.

Moyen : Pas de changement.

Bon : Plus qu'avant l'aménagement.

2. La diversification des repas

Faible : Pire qu'avant l'aménagement.

Moyen : Pas de changement.

Bon : Meilleure qu'avant l'aménagement.

3. La qualité de la production

Faible : Pire qu'avant l'aménagement.

Moyen : Pas de changement.

Bon : Meilleure qu'avant l'aménagement.

4. La fertilité du sol

Faible : Pire qu'avant l'aménagement.

Moyen : Pas de changement.

Bon : Meilleure qu'avant l'aménagement.

5. L'effort fourni pour la production

Faible : Plus qu'avant l'aménagement.

Moyen : Pas de changement.

Bon : Moins qu'avant l'aménagement.

PROCÈS VERBAL - EVALUATION AMÉNAGEMENTS

Date :/...../ 200..... Nom animateur :

Village :



1. La quantité de la production

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

2. La diversification des repas

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

3. La qualité de la production

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

4. La fertilité du sol

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

5. L'effort fourni pour la production

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

Observations :

La satisfaction des producteurs rizicoles

QUESTIONS D'OUVERTURE

- Quelle est la place de la production rizicole dans l'alimentation de la famille ?
- Quelle est la place de la production rizicole sur le marché des céréales ?
- Quelle est l'évolution des superficies exploitées ?
- Quelles sont les difficultés liées à la production rizicole ?

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. La superficie exploitée

Faible : Moins que prévu.

Moyen : Comme prévu.

Bon : Plus que prévu.

2. Les qualités de la variété utilisée

Faible : Variété tardive, exigeante.

Moyen : Variété précoce, mais exigeante.

Bon : Variété précoce, moins exigeante.

3. La quantité produite

Faible : Moins qu'attendu.

Moyen : Selon les attentes.

Bon : Plus qu'attendu.

4. Le bénéfice réalisé

Faible : Moins qu'attendu.

Moyen : Selon les attentes.

Bon : Plus qu'attendu.

5. L'effort fourni

Faible : Plus qu'attendu.

Moyen : Selon les attentes.

Bon : Moins qu'attendu.

PROCÈS VERBAL - EVALUATION RIZICULTURE



Date :/...../ 200.....

Nom Animateur :

Village :

1. La superficie exploitée

Nombre de votes : Faible : votes

Moyen : votes

Bon : votes

Total : votes

2. Les qualités de la variété utilisée

Nombre de votes : Faible : votes

Moyen : votes

Bon : votes

Total : votes

3. La quantité produite

Nombre de votes : Faible : votes

Moyen : votes

Bon : votes

Total : votes

4. Le bénéfice réalisé

Nombre de votes : Faible : votes

Moyen : votes

Bon : votes

Total : votes

5. L'effort fourni

Nombre de votes : Faible : votes

Moyen : votes

Bon : votes

Total : votes

Observations :

Un cas à part : les plans d'eau

Pour les plans d'eau, l'évaluation participative de leur comité est accompagnée par une vérification de l'exploitation du plan d'eau. L'évaluation participative se passe comme pour tous les indicateurs précédents, et pour la vérification de l'exploitation, une fiche à remplir par l'animateur a été conçue.

FONCTIONNALITÉ DU COMITÉ DE GESTION DU PLAN D'EAU

Questions d'ouverture

- La structure (le comité) qui gère le plan d'eau fait-il bien son travail ?
- Chaque membre connaît son travail et les relations qui lient les différents membres dans le bureau ?
- Existe-t-il des règles d'utilisation du plan d'eau acceptées par tous ?
- Comment peut-on apprécier le niveau de respect de ces règles ?

Critères d'évaluation

1. Présence des membres du comité dans le village

Faible : Les membres du comité ne sont pas connus.

Moyen : Au moins un membre est connu.

Bon : Tous les membres sont connus.

2. La régularité des Assemblées Générales

Faible : Pas d'AG (et pas de PV).

Moyen : Les AG se sont tenues mais sans PV.

Bon : Les PV des AG existent.

3. Respect de la régularité des cotisations

Faible : Pas de cotisations par la majorité des utilisateurs (tous les groupes).

Moyen : Cotisations quand il y a un problème par la majorité des utilisateurs (tous les groupes).

Bon : Cotisations régulières par la majorité des utilisateurs (tous les groupes).

4. Utilisation des outils de gestion (cahier de caisse et carnet de banque)

Faible : Au moins un des 2 outils n'existe pas.

Moyen : Les 2 outils existent mais ne sont pas bien remplis.

Bon : Les 2 outils existent et sont bien remplis.

5. L'état du plan d'eau

Faible : Brèches, passage d'animaux et arbres au niveau de la digue.

Moyen : Pas de brèches et pas de passage des animaux, mais présence d'arbustes.

Bon : Pas de brèches, de passage des animaux ou d'arbres au niveau de la digue.

PROCÈS VERBAL - EVALUATION CG PLAN D'EAU



Date :/...../ 200..... Nom Animateur :

Village : Point d'eau :

1. Présence des membres du comité dans le village

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

2. La régularité des Assemblées Générales

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

3. Respect de la régularité des cotisations

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

4. Utilisation des outils de gestion (cahier de caisse et carnet de banque)

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

5. L'état du plan d'eau

Nombre de votes : Faible : votes Moyen : votes Bon : votes

Total : votes

Observations :

DONNÉES GENERALES

FICHE DE COLLECTE - PLAN D'EAU

Enquêteur : _____
Village : _____
Quartier : _____

Coordonnées GPS

Plan d'eau : _____ - _____
Digue : _____ - _____
Déversoir : _____ - _____

Nature du plan d'eau : Barrage Boulli
Année de réalisation : Réalisé par :
Plan d'eau pérenne ? Oui Non
Si non, précisez la période de tarissement :
Hauteur d'eau (max) : m

Fonctions de l'eau :

- Abreuvement de bétail du mois de à
- Maraîchage du mois de à
- Superficie exploitéeha, de la superficie exploitable :ha
Nombre d'occupants total :donthommesfemmes
- Riziculture du mois de à
- Superficie exploitéeha, de la superficie exploitable :ha
Nombre d'occupants total :donthommesfemmes
- Pisciculture du mois de à
- Alimentation en eau des populations du mois de à
- Fabrication de briques du mois de à
- Autres, précisez :

Existe-t-il un comité de gestion ? oui non

Nombre de membres : hommes femmes

Observations :

Un cas à part : l'hygiène et l'assainissement

L'évaluation participative de l'application des règles d'hygiène et d'assainissement est légèrement différente des évaluations d'autres indicateurs.

A part de cette session d'évaluation, l'animateur se rend au point d'eau pour une observation de l'application des règles d'hygiène.

GUIDE D'ANIMATION POUR L'ÉVALUATION DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Public cible

Tous les usagers de l'eau potable (femmes, hommes, jeunes, vieux,)

Dispositions à prendre :

Après avoir négocié la date de la rencontre avec le village, il est conseillé à l'animateur paysan :

- de bien lire ce guide d'animation.
- de bien maîtriser les critères d'évaluation et les catégories faible, moyen et bon pour chaque critère
- de prendre la fiche de résultats de l'évaluation pour remplir
- de prendre les images
- de prendre de petits cailloux, des grains de haricot et de maïs

Déroulement de l'animation :

Introduction

- Salutation d'usage, mot de bienvenue.
- Expliquer que la causerie d'aujourd'hui porte sur les précautions d'hygiène
- Demander la discipline et la participation, car une meilleure hygiène est importante pour tout le monde.
- Demander comme introduction : pourquoi faut-il respecter l'hygiène en manipulant l'eau potable ?

Explication

- Présenter les différents critères sur la fiche et s'assurer que tout le monde a bien compris la signification et l'importance de chaque critère.
- Présenter les différentes images et demander aux participants ce qu'elles représentent
- Demander aux participants de classer les trois images dans l'ordre correct : faible, moyen et bon. Demander pourquoi l'ordre doit être ainsi.
- Introduire le système de vote. Il y a trois catégories (images par critère) : faible, moyen et bon. L'animateur a prévu trois objets : les cailloux, les grains de haricot et les grains de maïs. La population décide elle-même quel objet représente quelle catégorie, par exemple maïs = bon, haricot = moyen et caillou = faible.
- Demander aux participants de considérer leur propre situation : quelle image correspond avec leur pratique quotidienne ? Selon la réponse, chacun pour soi peut voter.

Déroulement du vote

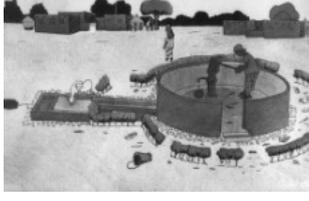
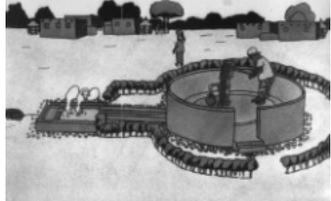
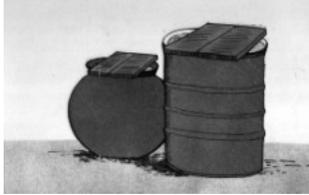
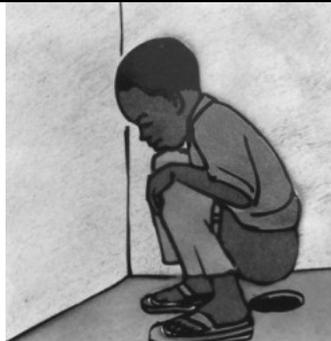
- Vote du premier critère
- Compter, ensemble avec le secrétaire du comité, le résultat du vote du premier critère
- Répéter la procédure pour les autres critères d'évaluation
- Noter chaque fois les résultats du vote : combien de personnes ont voté faible, moyen et fort ?

Conclusion

- Présenter les résultats à la population et demander les réactions
- Montrer les points faibles et les points forts
- Demander comment on peut améliorer l'hygiène et l'assainissement
- Clôturer



CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÈGLES D'HYGIÈNE

Critères	Faible	Moyen	Bon
1. Propreté des abords du point d'eau			
2. Propreté du matériel de transport et couverture			
3. Propreté et protection du matériel de stockage			
4. Consommation de l'eau			
5. Utilisation de latrines			

PROCÈS VERBAL - EVALUATION HYGIÈNE

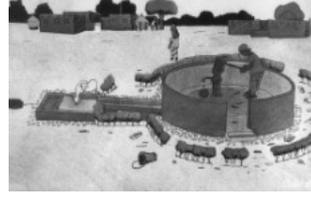
Date :/...../ 200..... Nom Animateur :

Village : Point d'eau :

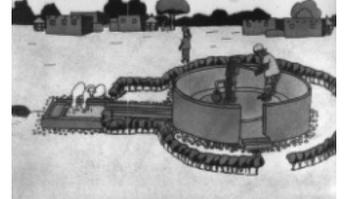
1. Propreté des abords du point d'eau



Faible : votes



Moyen : votes



Bon : votes

2. Propreté du matériel de transport et couverture



Faible : votes



Moyen : votes

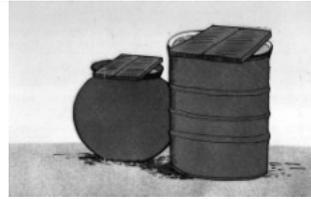


Bon : votes

3. Propreté et protection du matériel de stockage



Faible : votes



Moyen : votes



Bon : votes

4. Consommation de l'eau



Faible : votes



Moyen : votes



Bon : votes

5. Utilisation de latrines



Faible : votes



Moyen : votes



Bon : votes

Observations :

FICHE DE SUIVI – OBSERVATION D’HYGIÈNE AU POINT D’EAU



Date :/...../ 200.....

Nom Animateur :

Village :

Point d'eau :

Femme 1

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 2

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 3

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage



Fiche de suivi – observation d'hygiène au point d'eau

Date :/...../ 200.....

Nom Animateur :

Village :

Point d'eau :



Femme 4

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 5

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 6

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Fiche de suivi – observation d'hygiène au point d'eau

Date :/...../ 200.....

Nom Animateur :

Village :

Point d'eau :



Femme 7

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 8

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 9

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage



Fiche de suivi – observation d'hygiène au point d'eau

Date :/...../ 200.....

Nom Animateur :

Village :

Point d'eau :



Femme 10

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 11

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage

Femme 12

1. Propreté du récipient et de la puisette (puits ouvert)

ou

Propreté du récipient (pompe)

- Récipient sale et puisette posée par terre
- Récipient propre mais puisette posée par terre ou l'inverse
- Récipient propre et puisette suspendue

- Récipient sale
- Récipient propre lavé sur place
- Récipient propre lavé à distance

2. Etat du récipient

- Rouillé, percé ou blessant
- Vieux mais pas rouillé ou percé
- Comme neuf, sans failles

3. Couverture du récipient

- Non couvert
- Couvert mais sale ou pas fermé
- Récipient fermé

4. Comportement au point d'eau

- 02 ou plus de règles d'hygiène non respectées
- 01 règle d'hygiène non respectée
- Les règles d'hygiène appliquées selon le règlement d'usage